

Seventy-Third World Health Assembly / Soixante douzième Assemblée mondiale de la Santé

Palais des Nations May 2020 / Mai 2020

Side event application / Formulaire de demande de réunion parallèle

Contact

Nom: James NGANGO, Conseiller, Mission permanente de la République du Rwanda.

Date de la demande: **10/04/2020**

Délégation(s): Rwanda, Malte, Togo, Grèce, Tunisie (tbc) (liste en cours)

Téléphone, courriel : tél. +41 22 919 10 07 - Mobile : +41 79 903 99 01

jngango@minaffet.gov.rw

Concept

Dans les pays à revenus faibles et intermédiaires où l'accès aux soins reste encore une préoccupation majeure, la recherche de modèles alternatifs constitue un réel défi. Pour y faire face, l'utilisation des technologies numériques apparait comme une alternative intéressante dans la mesure où elle offre de nouveaux moyens d'accès efficaces des populations, notamment les plus vulnérables, aux soins de santé.

Cette technologie contribue ainsi à l'atteinte des objectifs de la couverture sanitaire universelle et, partant, ceux de Développement Durable (ODD 3). Cela se traduit, entre autres, par la réduction des coûts de la santé (frais d'honoraires notamment), l'accès aux soins de qualité (possibilité de recueillir à distance l'avis de spécialistes plus qualifiés) et l'élargissement du choix des services de santé proposés.

Le champ d'action de l'E-santé s'étend donc de la sensibilisation et de la prévention (y compris par des applications mobiles) à la télémédecine, en passant par le suivi des patients et l'évolution des épidémies (à travers les dossiers médicaux électroniques), la gestion des données de santé, la formation des soignants, ou encore la libéralisation des assurances sociales (y compris par le téléphone portable).

Même s'il subsiste une importante fracture numérique entre pays développés et ceux en voie de développement¹, on note une tendance à la hausse de l'utilisation du numérique dans tous les pays.

Consciente de ces potentialités offertes par l'E-santé, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) invitait déjà en 2005 ses Etats membres « à envisager d'élaborer un plan stratégique à long terme pour concevoir et mettre en œuvre des services de cybersanté dans les différents domaines du secteur de la santé...»2.

Plus récemment, une Résolution3 de l'Assemblée mondiale de la Santé (AMS), invite l'OMS à mettre au point une politique mondiale sur la santé numérique afin d'apporter l'appui nécessaire aux efforts nationaux en faveur de la couverture sanitaire universelle.

¹ Près de 87% des habitants des pays développés utilisaient l'Internet en 2019, contre 47 % dans les pays en développement selon l'UIT

² WHA58.28, 58^e AMS mai 2005

³ WHA71.7 adoptée lors de la 71e Assemblée mondiale de la Santé (mai 2018), La 73e session de l'AMS (mai 2020) devrait se pencher sur l'examen d'un rapport sur l'évolution de cette stratégie.

En réponse à cette invitation, de nouvelles recommandations relatives à l'utilisation des technologies numériques dans le domaine de la santé ont été publiées en 2019 par l'OMS. L'Organisation a également annoncé la création d'un Département Santé numérique en son sein afin de « jouer un plus grand rôle dans l'évaluation des technologies numériques et aider les États Membres à les hiérarchiser, à les intégrer et à les réglementer »4.

Une palette d'autres actions ont été entreprises par l'OMS et par d'autres organisations internationales dont l'Union internationale des télécommunications (UIT). Au nombre de ces initiatives, figure le « <u>Digital Health Atlas</u> », une base de données mondiale en ligne permettant d'enregistrer les projets développés dans le domaine de la santé numérique ; ou le projet « BeHe@Ithy, BeMobile » pour la lutte contre les maladies non transmissibles. L'utilisation de cette dernière semble d'ailleurs se révéler utile dans la gestion de la crise sanitaire mondiale actuelle. En effet, les nouvelles technologies, notamment le téléphone mobile, constituent des moyens efficaces et rapides de sensibiliser massivement les populations.

L'intérêt porté à la santé numérique se manifeste par l'émergence de nombreuses initiatives à travers le monde y compris dans les pays francophones. Cependant, la mise en œuvre à grande échelle de la plupart de ces projets rencontre quelques difficultés, particulièrement dans les pays à revenus faibles. Le manque d'infrastructures adéquates et de formation des agents de santé à l'utilisation des technologies disponibles sont le plus souvent cités parmi les principales barrières. D'autres défis dont la sécurité des données personnelles restent également à relever.

L'utilisation efficiente des potentialités du numérique dans la santé reste donc tributaire d'un ensemble de conditions dont principalement le développement et la transformation numérique. Autrement dit, la réalisation de l'ODD 3 (santé et bien-être) grâce à l'E-Santé exige d'abord celle de l'ODD 9 (accès universel et abordable à l'Internet).

Cette réalité n'a pas échappé à l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) qui accorde une priorité toute particulière au développement du numérique dans les pays francophones, notamment les Pays les Moins Avancés (PMA) et les Pays en voie de Développement (PED), à travers diverses actions d'envergure.

Cette concertation francophone offrira donc l'opportunité à des acteurs de premier plan d'échanger sur tous ces importants enjeux.

OBJECTIFS

Cette concertation vise plusieurs objectifs, dont les principaux sont les suivants :

- Echanger sur les projets de santé numérique existant dans les pays francophones ;
- Partager les exemples de bonnes pratiques ;
- Examiner les initiatives réussies afin de développer sur une plus grande échelle celles qui ont le plus de potentiel;
- Envisager quelques modalités de coopération sur des aspects concrets.

FORMAT

 Concertation ministérielle parallèle à l'AMS 2020 et regroupant les Ministres de la Santé et chefs de délégation des pays francophones; des représentants des organisations internationales et d'autres partenaires;

⁴ OMS, Communiqué de presse du 17 avril 2019

• Panel tenu en langue française (avec si besoin interprétations anglais/ français/ espagnol).

Ordre du jour

En cours d'élaboration

Organisateurs et partenaires

- Les délégations des pays francophones (liste en cours)
- L'Organisation Internationale de la Francophonie
- L'OMS (à confirmer)
- L'UIT (à confirmer)

Détails de la réunion

Date 18 mai 2020	Heure 12h30-14h00
Nombre de participants attendus : 100	
Titre exact de la réunion: « L'E-Santé comme un meilleur moyen d'accès des population expériences émergentes au sein de la Franco	• • • • • • • • • • • • • • • • • • •

Interprétation

Interpretation may be provided in the official languages and the estimated costs are as follows: **3 languages: 5136 CHF**; 3 languages: 5136 CHF; 6 languages: 11985 CHF.

L'interprétation peut être assurée dans les langues officielles aux coûts estimés suivants : 2 langues-2568 CHF;

3 langues : 5136 CHF: 6 langues : 11985 CHF.

o langues . 5150 Orn , 6 langues . 11505 Orn .
L'interprétation est-elle requise ? Oui ☑ Non □
Si oui, en quelle langue
English/Anglais ☑ French/Français ☑ Russian/Russe □ Spanish/Espagnol ☑ Chinese/Chinois □ Arabic/Arabe □
Autre langue: NA
Facture à envoyer à:
Name/Nom Représentation permanente de l'OIF
Postal address/ Adresse postale 15 bis, chemin des mines
1202 Genève, Suisse
E-mail/Courriel: nathalie.odounlami@francophonie.org

Room Layout/Aménagement des salles

Due to type of furniture and technical equipment in the room, the layout of the rooms cannot be changed. For information regarding the location and layout of rooms at the Palais des Nations, please see:

http://www.unog.ch/80256EE60057CB67/(httpPages)/BAE3AF717207A5AF80256EF80049C552?OpenDocument

Le type de mobilier et les installations techniques dans les salles ne permettent pas de modifier l'aménagement de celles-ci. Pour tout renseignement sur l'emplacement ou la disposition des salles au Palais des Nations voir le lien : http://www.unog.ch/80256EE60057CB67/(httpPages)/BAE3AF717207A5AF80256EF80049C552?OpenDocument

*Badges/ Badges d'accès

WHA side events are for participants of the WHA and, as such, panelists and participants should be drawn from those participating in the Health Assembly.

Les réunions parallèles sont réservées aux participants de l'Assemblée; Les orateurs de ces réunions doivent donc être choisis parmi ceux-ci.

Please complete the form and send it to / Merci de remplir le formulaire et de l'envoyer à

hqgoverningbodies@who.int

by 10 April 2020